

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

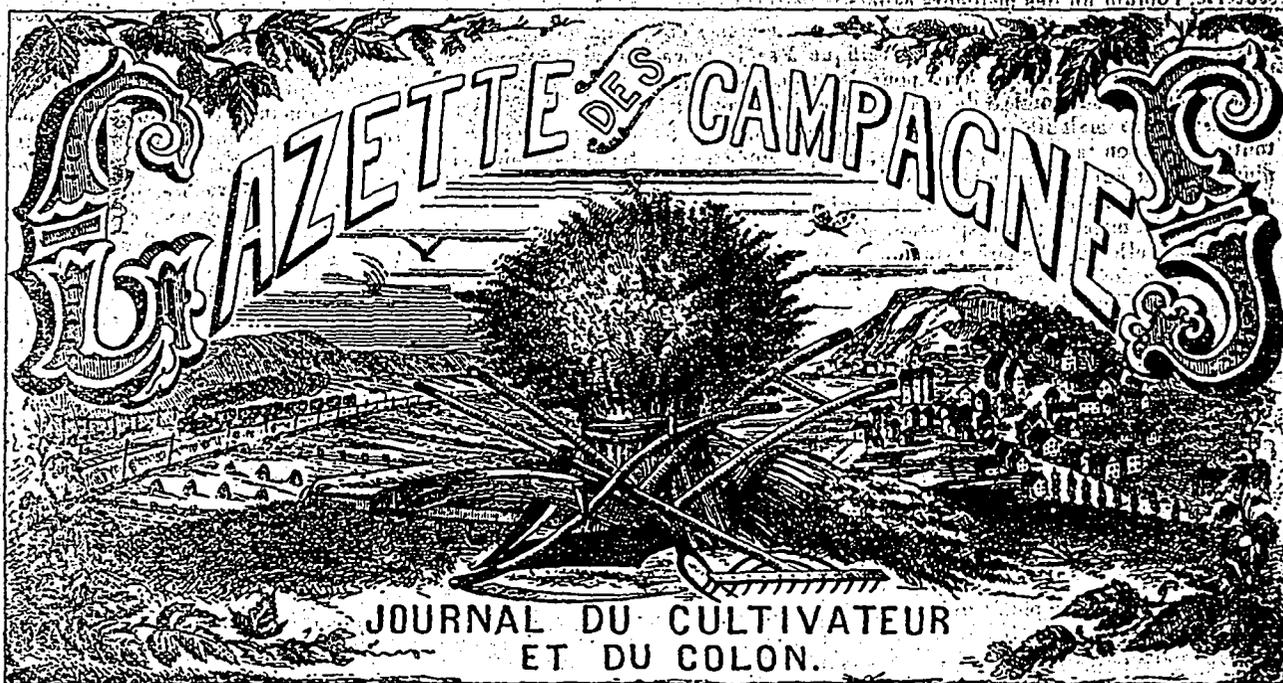
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

### SOMMAIRE

**Causerie agricole :** Hygiène vétérinaire (Suite).—Exercice à donner aux animaux.—Des épizooties.

**Recue de la Semaine :** Prières publiques en France.—Trait de dévotion au Sacré Cœur de Jésus.—Notre Saint-Père le Pape et les pèlerins de Franche-Comté (France).—Le discours d'Édme au parlement de Québec.—Amendements à l'adresse au discours du trône.—Lettre de Mgr. Bourget à l'occasion de l'enterrement de Guibord.

**Sujets divers :** Valeur nutritive des diverses viandes.—Poussée de foie.—La langue chez le cheval.—Terres infertiles.—Ver qui rongent les arbres fruitiers.

**Petite Chronique :** La compagnie des viandes de Sherbrooke.—Les abeilles en France.

**Recettes :** Procédé pour réunir les morceaux cassés des vases dans le ménage.—Rendre le cuir des chaussures imperméable à la neige et à l'eau.

### CAUSERIE AGRICOLE

#### HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE (Suite).

**Exercice à donner aux animaux.**—L'exercice modéré, si salutaire à tout ce qui respire, peut devenir aussi l'antidote d'une infinité de maladies; il ne faut donc pas non plus en priver les animaux, surtout dans le premier âge; il deviendrait même utile pour les adultes, si l'embonpoint n'était pas le but qu'on se propose pour la domestication de plusieurs.

Autant le travail proportionné aux forces de l'animal facilite le libre exercice de toutes les fonctions vitales, autant l'excès affaiblit leur énergie et le rend nécessaire à tous les accidents, et amène une vieillesse prématurée.

Dans le nombre des précautions qu'il faut employer pour soustraire les bestiaux à divers accidents, les plus essentielles sont de ne pas les faire passer trop brusquement du repos à un travail habituel, et vice versa. On doit leur accorder des intervalles de repos pour se réparer des fatigues; les promener quelquefois, les bouchonner et les sécher à leur retour.

En laissant l'animal dans l'inaction, on l'expose à d'autres inconvénients; il perd de ses forces, sa faiblesse détermine l'excès d'embonpoint, il devient de plus incapable de rendre des services: il faut donc le soumettre à un travail régulier sur l'âge et les forces de chaque espèce et de chaque individu. On sait que les ruminants dorment plus que les non-ruminants, et que ce n'est pas au repos dont jouissent les animaux, mais au vert, qu'est due une des principales causes des avantages qu'ils en retirent.

**Des spécifiques.**—Ils sont peu nombreux, très-communs, il est vrai, dans les mains des hommes audacieux et ignorants (nos charlatans) qui les proposent journellement pour toutes les altérations de l'économie animale, sans faire attention que, pris intérieurement, ils n'agissent que sur l'économie en général, quelquefois d'une manière plus marquée sur un système; mais ils n'ont aucune action directe contre les maladies qui désorganisent le tissu des parties.

Les ouvrages prodigent en général à une infinité de remèdes le nom de spécifiques, que leurs auteurs ont comme propres à certaines maladies, et parfois les affichent nous les représentent comme pouvant guérir toutes espèces de maladies des animaux. Mais l'expérience prouve que rien n'est moins certain; et en effet, quoiqu'on puisse regarder le quinquina comme le fébrifuge le plus assuré que la mé-

decine ait encore découvert, l'ipécaouaha celui de la dysenterie, l'opium un des meilleurs calmants, les cantharides des vésicatoires très-puissants, il ne doit pas moins s'en suivre qu'en restreignant le mot spécifique à sa juste valeur, on ne doit l'employer que pour des substances qui, dans le plus grand nombre de cas possible, conviennent à une espèce de maladie, sans croire pour cela que, dans toutes les circonstances, ce prétendu spécifique soit en état, plus que tout autre, de remplir d'une manière certaine et constante les vues de celui qui le prescrit et la véritable nature de la maladie; la disposition d'administrer un remède dans telle ou telle circonstance, l'instant de le mettre en usage, sa dose et son choix, ne sont-ce pas autant de considérations qui doivent rendre souvent le meilleur spécifique inutile, et quelquefois nuisible?

Le premier spécifique, aux yeux d'un artiste vétérinaire doit être l'application méthodique d'un moyen simple, d'une opération faite à propos, une saignée locale, des incisions, des scarifications, des frictions sèches ou humides, onctueuses ou alcooliques, des sétons à diverses parties du corps, des douches, des cautères, de bains chauds ou froids, ou de vapeur; le repos ou un exercice modéré, les mastica-toires, les lavements, l'usage du vert, de l'eau blanche, des acides, de l'eau miellée et du sel suffisent souvent pour sauver l'animal.

C'est à ces moyens plutôt qu'aux médicaments qu'ils administrent au même temps, qu'on doit les succès qu'ils ont obtenus dans le traitement des maladies internes.

De là l'importance de nos écoles vétérinaires, dans le pays. Pour guérir les différentes maladies des animaux, il faut en connaître l'anatomie et la physiologie; il est impossible de traiter les différentes maladies qui se présentent chez l'animal, sans cette science de médecins vétérinaire, et c'est à bon droit qu'elle doit faire partie du programme d'enseignement dans nos écoles d'agriculture.

Le Conseil d'agriculture a bien voulu encourager l'établissement à Montréal d'une école spécialement consacrée à l'étude de l'art vétérinaire. Pour encourager davantage les élèves à l'étude de cette science appelée à rendre de grands services dans le pays, les Membres du Conseil d'agriculture, à leur Séance du 21 octobre dernier, ont bien voulu offrir trois médailles d'argent pour être mise au concours des élèves du Collège Vétérinaire à Montréal, à la fin de chaque session de ce Collège. Nous félicitons les membres du comité exécutif du Conseil d'Agriculture pour l'encouragement qu'ils accordent à l'étude de l'art vétérinaire. Quoique nous ayons à reprocher à quelques membres du Conseil d'agriculture leur indifférence à l'égard du journalisme agricole, spécialement de la *Gazette des Campagnes*, nous ne nous empresserons pas moins à signaler le bien qu'ils opèrent en faveur de l'agriculture. S'ils ont quelques griefs contre la *Gazette*, nous n'avons pas à en scruter la cause; pour nous, nous nous contenterons de travailler, dans la mesure de nos faibles ressources, à coopérer au bien-être des cultivateurs.

*Des épizooties.*—Les animaux domestiques sont assujettis à des maladies particulières qui appartiennent à leur organisation, et à d'autres qui les affectent indistinctement.

Beaucoup de personnes confondent les épizooties avec les maladies contagieuses; mais il est très-important de les distinguer, et on le peut toujours quand on considère que les dernières se communiquent par le contact médiat ou immédiat, et que les premières tiennent presque toujours à une constitution atmosphérique particulière, à des aliments ou à des boissons altérées. Cependant il est des temps et

des lieux où certaines maladies contagieuses sont si générales, qu'il est permis de les appeler épizootiques; il en est ainsi de celle qui se fait vivement sentir dans notre province depuis quelques mois.

Il y a encore peu d'années que l'opinion qu'il était indispensable de tuer tous les animaux soupçonnés d'épizootie, et tous ceux qui avaient communiqué avec eux, était regardée comme la seule raisonnable. En conséquence, bien des milliers de chevaux, de bœufs, de vaches, de moutons, etc., qui auraient pu être sauvés au moyen de précautions les plus simples, ont été massacrés sur l'avis des médecins et par ordre de l'autorité. Aujourd'hui, grâce à l'institution d'écoles vétérinaires, on soupçonne que ce moyen d'empêcher de mourir d'épizootie n'est pas le plus conforme à la raison et à l'intérêt général ou particulier, et qu'en recherchant la cause de la maladie, on peut arrêter plus ou moins ses ravages.

Nous n'entreprendrions pas ici de donner un traité sur les épizooties; ce serait peu utile aux cultivateurs, chacune de ces maladies se présentant toujours avec des circonstances propres à embarrasser ceux qui ne sont pas familiarisés avec elles. Un vétérinaire instruit ne pourrait qu'entrer dans ces détails. Nous nous contenterons de présenter à nos lecteurs quelques considérations générales d'hygiène propres à les guider dans les moyens de garantir leurs bestiaux d'épizooties, et que nous empruntons aux meilleurs auteurs vétérinaires.

Nous avons dit plus haut que les épizooties prenaient leur origine dans la constitution de l'atmosphère; et en effet les observations ont constaté que c'était pendant les grandes chaleurs de l'été et pendant les brumes de l'automne qu'elles naissent le plus souvent. On cite des endroits où l'épizootie a disparu presque du jour au lendemain par le changement de l'état de l'air, par le changement de climat, ou même seulement de position.

Des écuries trop basses, trop rarement nettoyées et par conséquent trop humides, trop susceptibles de dégager des gaz délétères, peuvent aussi donner lieu à des épizooties, et malheureusement ces écuries sont encore très-communes dans nos campagnes.

On ne peut nier qu'elles ne soient dues quelquefois à la mauvaise nature des aliments et des boissons: car il a été constaté que plusieurs avaient été la suite: 1o. d'inondations, qui des pluies qui avaient altéré la qualité du foin, où qui s'étaient opposées à ce qu'il devint bon; 2o. de sécheresses qui avaient amené positivement les mêmes résultats en sens contraire; 3o. de la multiplication outre mesure de certaines plantes nuisibles dans les pâturages; 4o. de l'altération des eaux servant à abreuver les bestiaux.

Cette dernière cause est très commune et n'est presque pas observée. Telle mare, tel étang même où on a abreuvé les bestiaux d'une ferme peut devenir pestilentiel après une grande sécheresse pendant les jours les plus chauds de l'été, par la putréfaction de l'eau qu'elle contient, putréfaction résultant de la mort des animaux qu'elle contenait, de la concentration du muilage des matières végétales qui s'y trouvaient dissoute, etc.

Le défaut d'eau est encore une cause très fréquente d'épizootie.

On peut conclure de ce que nous venons de dire que les maladies épizootiques proprement dites ne se communiquent ni par l'air ni par l'attouchement, quoique l'état de l'air les fasse quelquefois naître, et que tous les animaux d'un troupeau, tous les troupeaux d'un pays en soient quelquefois atteints en même temps. Isoler tous les trou-

peaux d'un canton et même toutes les bêtes d'une ferme, lorsque les premiers symptômes d'une épizootie s'annoncent dans ce canton, n'est pas moins une opération nécessaire, car excès de précaution nuit rarement; mais le plus important, c'est de changer, le plus promptement possible le troupeau de localité, de nourriture, de boisson, etc.

Des nombreux moyens indiqués par la médecine vétérinaire pour combattre cette maladie qui se fait sentir surtout parmi les chevaux, on indique le suivant:

On doit séparer, s'il y a moyen, les chevaux malades de ceux qui ne le sont pas. Dans les cas graves, le repos absolu est nécessaire; si la maladie n'a rien de sérieux, on peut employer le cheval à des travaux modérés.

L'écurie doit être entretenue avec plus de propreté que d'habitude, aérée si elle est trop basse ou trop humide. Si l'animal est assez malade pour qu'on juge à propos de le garder à l'écurie, il faut voir à ce qu'il ait une bonne litière et qu'il soit chaudement recouvert. Sur le haut du jour il peut être utile de lui faire prendre un peu d'exercice en le menant en laisse. Il est bon de lui laver le nez plusieurs fois par jour avec de l'eau tiède et de lui appliquer un cataplasme d'acide carbonique étendu d'eau.

La nourriture doit être un peu stimulante et d'une digestion facile. On peut lui donner, par exemple, de l'eau de graine de lin, de la farine d'avoine et des grains bouillis. Si la gorge est tellement enflammée que l'animal refuse de boire, il faut la lui laver avec de la tisane de graine de lin ou du gruau.

Quelques uns jugent à propos, si l'animal est faible, de soutenir ses forces avec de l'alcool, et l'on recommande comme préventif de la maladie, de saupoudrer une cuillère à thé de moutarde sur la portion d'avoine du cheval.

Voici les symptômes de cette maladie, tels que décrits par un grand nombre de journaux: L'animal atteint devient fébrile; le poulx bat avec rapidité, la respiration courte est accompagnée de toux, la gorge enflammée et enflée, les yeux et l'intérieur du nez prennent une teinte jaune. Le plus souvent, le nez laisse échapper une sécrétion qui quelquefois s'en va par la gueule de l'animal lorsqu'il toussé.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Les nouvelles qui nous arrivent d'Europe, ne nous rapportent aucun changement important. Les journaux sont remplis de détails sur la visite en Italie de l'Empereur Guillaume. Rien dans ces détails n'est propre à édifier nos lecteurs. Jetons plutôt un regard sur les événements religieux qui se passent en France.

Dimanche le 7 novembre, des prières publiques ont été dites, conformément à la loi, dans toutes les églises de France, pour appeler la bénédiction du Ciel sur les travaux de l'Assemblée Nationale.

— L'Univers cite le trait suivant:

Nous avons reçu, ce matin, une offrande de trois mille francs pour l'église du Sacré-Cœur. Un billet accompagnait cet envoi. Le voici dans son énoncé simple et direct:

"J'offre cette somme pour l'église du Sacré-Cœur de Jésus. Ce sont toutes mes économies depuis quatorze ans. J'espère attirer, par cette offrande, la bénédiction du bon Dieu sur toute notre famille."

C'est à Paris que s'accomplissent de pareils actes de foi, et l'on ne saurait douter qu'il attirera sur le donateur les

bénédictions qu'il appelle.

A voir ces sentiments, qui ne prendraient confiance aussi dans l'avenir de la France, où Dieu se plaît à faire surgir ces exemples de la plus héroïque générosité?

En France, à côté de bien des sujets de tristesse il y a bien des motifs d'espérance. Le Pape, dans une audience qu'il accordait le 10 octobre à de nombreux pèlerins parisiens de la Franche-Comté (France) pour se rendre auprès de lui, a exprimé les sentiments que lui fait éprouver le retour du peuple français vers les pratiques religieuses qui rendirent prospères toutes nations qui ont voulu être franchement catholiques.

"Il est grand le mouvement catholique que l'on voit et que l'on admire aujourd'hui en France, mes très chers fils, puisque la grande majorité de cette nation est animée de l'esprit de la foi, se montrant ouvertement chrétiens. Et vous aussi vous êtes une partie noble, énergique et ferme de ce mouvement catholique, voulant vous unir et vous rattacher de plus en plus fortement à ce centre de vérité qui est le Saint-Siège romain.

"Les ennemis de la religion voient avec épouvante cette union et cette concorde, parce que, avec Satan et tous ses complices, ils s'effraient, et s'effraient vraiment à la seule pensée de voir les peuples redevenir catholiques, apostoliques et romains. Nous, cependant, laissons les méchants se débattre et s'agiter sur place dans les liens de leur rage et marchons en avant, nous abandonnant entièrement aux mains de Dieu, qui nous guide et nous soutient.

"J'ai vu donc ce renouvellement en France et je m'en réjouis. J'admire les pèlerinages édifiants, la fréquentation des sacrements, les œuvres de charité qui se multiplient; j'admire en un mot, tout ce qui se fait de grand à l'égard de la religion. Mais j'admire bien davantage la miséricorde et la bonté de Dieu envers vous, lequel a voulu soudainement récompenser votre piété à la confusion des trop timides, et bien davantage encore de ses ennemis.

"Qui donc ignorerait que la France a été assujettie dans ces derniers temps à de dures épreuves? Je ne rappellerai pas l'histoire de ces grands maux qui ont pesé sur vous. Tous les connaissent et se sont apitoyés sur votre situation. Vous, d'autant mieux vous les connaissez, que vous avez senti combien était dur le fléau. Mais si vous le savez, si tous le savent, c'est Dieu qui, plus que tout autre, le sait et l'a su. Il a vu votre affliction, et, avant de mettre un terme final aux tristes maux, il a voulu vous donner une preuve extérieure de l'amour paternel par lequel il vous distingue.

"Je ne dirai par seulement, mes chers enfants, que Dieu a accueilli vos prières offertes dans les temples sacrés et comme un père aimant, a ouvert ses bras pour vous serrer contre son cœur et remplir vos âmes d'une vraie consolation, d'une force durable, inébranlable, constante; qu'il a béni vos pèlerinages et bien plus encore vos œuvres de charité pour le soulagement du pauvre, de l'infirme et de l'égaré. Non, ce n'est pas tout. Dieu a voulu montrer par ces bienfaits que vos œuvres justes et saintes sont montées vers son trône comme un encens de bonne odeur. N'est-ce pas vrai ce que l'on dit présentement: Le commerce fleurit en France, les récoltes y sont riches et abondantes presque partout et la monnaie sonnante circule avec abondance dans vos contrées; tandis qu'ailleurs ici, en Italie, elle n'est que rare et ne donne pas d'autre son que le son que produit une grande quantité de papier que l'on jette brusquement sur une table dure ou sur le pavé? Par conséquent, dirai-je et vous le direz avec moi, ces pratiques de la religion, ces actes publics de piété et de charité, loin de

mériter le mépris des affligés et la désapprobation des sages, tournant le cœur de Dieu à la compassion envers nous, puis-qu'il nous console par la paix de l'esprit et nous occupe par les bienfaits des biens terrestres. Donc, les notes d'humilité, loin d'avilir, redoublent : *qui se humiliat exaltabitur*. (Celui qui s'abaisse sera exalté) Et Jésus-Christ dans sa parabole, disait à celui qui par humilité s'était placé à la dernière place : *Ascende superius*. (Monte plus haut.)

Mais aux perturbateurs de l'ordre public et aux envieux en matière de religion, c'est-à-dire à ceux qui parlent de religion, sans en avoir l'autorité, et qui voudraient diriger la discipline et peut être même les dogmes de son Eglise, Jésus-Christ répète la condamnation : *Quomodo hoc intrasti non habens nuptialem ?... Prohihete eum in tenebris exterioribus*. (Comment es-tu entré ici sans avoir la robe nuptiale?... Jetez-le dans les ténèbres extérieures.)

Où voit donc que l'humilité élève et que l'orgueil rend l'homme méprisable : et tradis que celui qui est humble fait les délices des hommes et la joie de Dieu, le haïssin, au contraire, est un objet d'abomination devant lui et de mépris devant les hommes. Et ne sont-ce pas les hommes orgueilleux qui troublent la société, qui ne souffrent pas de contradiction et voudraient voir l'Eglise comme esclave et servante, prête à secourir les caprices de certains gouvernements ?

Mais toute âme vraiment chrétienne sait quelle sera la fin que Dieu destine à cette malheureuse race. Qu'il me soit permis de rappeler un fait qui s'est passé dans une des plus célèbres villes de l'Italie, où j'étais dans ma jeunesse, en me rendant ailleurs. Dans cette ville vivait un Italien, incrédule, très connu alors et célèbre peut être encore aujourd'hui dans toute l'Italie. Cet homme était un ennemi de l'Eglise ; cet homme était un ennemi des prêtres, et il voulait qu'ils fussent *peu nombreux*. Ce n'était pas assez ; il voulait encore que les prêtres fussent muets, ne fagussent pas les populations de sermons et d'instructions et qu'ils n'inquiétassent pas les consciences. Et il écrivait et imprimait ces paroles, qui sont encore dans la mémoire de beaucoup d'Italiens : *Que les prêtres soient peu nombreux et restent tranquilles*.

Or, qu'arriva-t-il ? Il arriva que Dieu l'appela, et le malheureux, surpris par une maladie violente, se vit réduit à l'extrémité. On courut vite à la recherche d'un prêtre pour assister le malheureux dans les derniers instants de sa vie. Le prêtre fut trouvé : c'était un prêtre très connu dans la doctrine et sa vie exemplaire. Le prêtre courut aussi vite que possible à la maison du mourant, monta à la hâte les escaliers, traversa les pièces qui précédait la chambre du mourant, et lorsqu'il arriva au bord du lit pour lui adresser des paroles de paix et lui dire pourquoi Dieu pouvait avoir pitié de lui, il ne trouva plus un mot honnête, mais un cadavre glacé.

Cet incrédule ne put obtenir que les prêtres fussent *peu nombreux* ; mais, en revanche, Dieu a permis que celui qui entre tous accourut pour assister son âme se trouvât nécessairement *tranquille et muet* en face de lui. On peut bien dire que, dans cette occasion encore, s'est vérifiée la parole divine : *Quæretis me et non invenietis*. (Vous me cherchez et vous ne me trouverez pas.)

Aujourd'hui l'impie a progressé, et environ quatorze lustres plus tard on voudrait que non-seulement les prêtres fussent peu nombreux et tranquilles, mais encore qu'eux et tout ce qui concerne la religion disparaissent de la surface de la terre. Stupide et vaine prétention ! L'Eglise res-

tera debout, et avec l'Eglise ses ministres, jusqu'à la consommation des siècles. L'Eglise, de même qu'elle a résisté à ceux qui ont passé, résiste aux présents et résistera aux futurs.

Mais nous devons contribuer à cette résistance par les prières, afin d'obtenir cette patience nécessaire pour supporter, en tirant de bons fruits, les maux qui peuvent survenir ; afin d'obtenir par l'Eglise cette paix que nous demandons à Dieu, et enfin pour obtenir aussi aux ennemis de l'Eglise la lumière nécessaire qui les aidera à sortir des ténèbres dans lesquelles ils se débattent, nuit terrible dans laquelle ils n'hésitent pas à railler les choses les plus saintes, comme les Phariséens raillaient Jésus-Christ : *Deridebant eum*. Mais les incrédules passent et l'Eglise demeure pour le soutien des hommes et pour la gloire de Dieu. Elle demeure la compagne inséparable de son Eponx céleste : *Eccce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*. (Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.)

Mon Dieu ! faites que tous ceux qui sont ici présents et que toutes les âmes innombrables répandues sur la surface du monde catholique, qui leur ressemblent, que tous demeurent fidèlement dans le giron sacré de cette Eglise fondée par vous, et dont vous êtes le gardien vigilant, le défenseur puissant et l'invincible combattant !

En ce moment même, renouvez votre bénédiction, qu'elle descende sur eux, qu'elle les rende forts contre les ennemis, et par conséquent unis, fermes et fidèles dans leurs saintes pensées. Baissez la France, ceux qui gouvernent ses destinées, et relevez la toujours de plus en plus des déshastres qu'elle a soufferts ; mais, par dessus tout, maintenez, augmentez, dilataz la foi, pour qu'elle ennoblisse de plus en plus cette grande nation, et la défende de tous les côtés qui pourraient la menacer."

Vendredi, à trois heures, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur s'est rendue à la Salle du Conseil, au Parlement. Les membres du Conseil Législatif étant réunis et Son Excellence ayant mandé ses membres de l'Assemblée Législative, il a plu à Son Excellence d'ouvrir la première Session du Troisième Parlement de la Province de Québec par le discours du Trône suivant :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,*

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

En vous souhaitant la bienvenue, au moment de votre réunion pour commencer les travaux du troisième parlement de cette province, je vous félicite et je félicite le pays sur la tranquillité et le bon ordre qui ont régné pendant les dernières élections. Cet heureux résultat est dû, sans doute à la foi passée par vos prédécesseurs durant la dernière session, ainsi qu'aux bonnes dispositions de notre population.

Je regrette que notre province n'ait pu échapper à la crise financière qui se fait sentir si vivement dans toute la Puissance ; mais je remercie la Providence de l'abondante récolte qu'Elle nous a donnée, et qui vous permettra d'attendre plus facilement des jours meilleurs.

Les difficultés rencontrées pour la négociation de leurs bons ayant obligé les compagnies de chemins de fer de la Rive Nord et de Montréal, Ottawa et Occidental à renoncer à l'œuvre qu'elles avaient entreprise, j'ai cru que mon gouvernement devait prendre les moyens d'assurer la confection d'un ouvrage d'ici dépend la prospérité de notre province, et dans lequel des sommes considérables ont déjà été engagées. Une mesure à cet effet vous sera proposée, et j'espère qu'elle rencontrera votre approbation.

" J'ai fait préparer une loi qui, tout en respectant scrupuleusement les droits et privilèges des catholiques et des protestants, changera la direction du département de l'Instruction Publique et en rendra l'administration plus efficace.

" Je suis heureux de vous apprendre que le mode nouveau introduit à la dernière session pour faciliter la colonisation de nos terres publiques a été couronné de succès.

" Messieurs de l'Assemblée Législative :

" Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée seront mis devant vous, et les subsides nécessaires vous seront demandés.

" Nonobstant la crise financière, je suis heureux de vous annoncer que les finances de la province sont dans un état satisfaisant.

" Honorables Messieurs et Messieurs :

" Persuadé que vous apporterez à l'accomplissement de vos importants devoirs le zèle, la agresse, et le dévouement à notre Très Gracieuse Souveraine qui ont distingué vos prédécesseurs, je fais des vœux pour que, avec l'aide de la divine Providence, vos travaux procurent à cette province un accroissement de bonheur et de prospérité."

A la séance de lundi, M. Landry, député de Montmagny, a proposé l'adresse en réponse au discours du Trône, et M. Ogilvie, député de Montréal Centre, seconda l'adresse.

Deux amendements ont été proposés à l'adresse. M. Joly, député de Lotbinière a d'abord proposé :

" Que la dite adresse soit amendée en ajoutant, à la fin du quatrième paragraphe, les mots suivants : Que cette Chambre est d'opinion qu'après les grands sacrifices que la Province de Québec a fait pour promouvoir les intérêts de la grande entreprise, à laquelle il est fait allusion, il est juste que la Puissance du Canada concoure à l'exécution des deux grandes voies ferrées du Chemin du Nord et du Chemin de colonisation du Nord, vu qu'elles sont virtuellement parties du chemin de fer du Pacifique." Cet amendement mis aux voix a été perdu sur division de 15 pour et 45 contre.

Puis M. Irvine, député de Mégantic, a proposé un amendement au 4me paragraphe qui a été perdu par une division de 16 pour et 44 contre.

La discussion de l'adresse s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la séance de mardi soir.

— Une circulaire de Sa Grandeur Mgr. Bourget a été lue, dimanche, au prône des églises de Montréal, pour recommander à ix catholiques de rester tranquilles chez eux, lorsque l'on entreprendra de nouveau d'enterrer les restes de Guibord dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

**Valeur nutritive des diverses viandes**

Les viandes renferment d'autant plus de fibrine, d'autant moins de gélatine, que l'animal dont elles proviennent se rapproche davantage de l'âge adulte. C'est ainsi que les viandes du bœuf, du mouton et de la poule, sont plus fibreuses et plus nutritives, mais plus difficiles à digérer, que celles du veau, de l'agneau ou du poulet. Les viandes du veau, de l'agneau et du poulet, sont réciproquement plus gélatineuses, moins nutritives et plus digestives que celles du bœuf, du mouton et de la poule. On voit d'après la constitution de ces viandes et de leurs propriétés, que le bouillon de poulet ou de veau, léger, sera indiqué aux convalescents et aux personnes chez lesquelles les facultés digestives seront languissantes. Tandis que les bouillons de la poule, du mouton et surtout du bœuf, seront appropriés aux estomacs qui, digérant bien, auront besoin d'une nourriture plus substantielle, d'une alimentation essentiellement nutritive.

Ce que nous disons des propriétés nutritives et digestives de la décoction de ces viandes s'applique naturellement aux viandes consommées en nature et rôties. Disons encore qu'elles s'assimilent mieux et nourrissent davantage, étant peu cuites que trop cuites; et cela tient à ce que l'albumine surtout se coagule d'autant moins soluble dans les sucs de l'estomac, que sa cuisson a été plus longue et plus complète. Les viandes bouillies, ayant rendu, par la décoction, toutes ou presque toutes les matières les plus assimilables, possèdent un faible pouvoir nutritif.

**Poussier de Foin**

Généralement les cultivateurs jettent dans la cour le poussier de foin. Les poules y trouvent fort peu à vivre, et ce qui reste est entraîné par les eaux pluviales dans les fumiers, et porté avec lui sur les champs, qu'elles infestent de mauvaises herbes.

Employer ce poussier, comme on le fait dans tant de lieux, à la formation de nouvelles prairies, est fort blâmable, en ce que les graines qui s'y trouvent, pour la plus grande partie, ne sont pas mûres et par conséquent ne lèvent point; 2o. en ce que souvent il s'y trouve des graines d'espèces nuisibles.

Pour tirer un parti vraiment utile de ce poussier, il faut le mélanger avec les criblures et le semer sur des terres en labour, afin d'avoir une prairie temporaire, qu'on fait pâturer au printemps et qu'on retourne en été pour la semer d'autres choses en automne.

Il est toujours à désirer que les prairies naturelles soient formées au moyen de graines de plantes cultivées exprès, ou choisies dans les bonnes parties des anciennes, dont le terrain est analogue.

**La langue chez le cheval**

Dans un cheval de selle, cet organe mérite d'être examiné, parce que sa mauvaise conformation entraîne quelques inconvénients. Ainsi, lorsqu'elle est trop grosse, lorsqu'elle exubère au-dessus du canal, elle supporte presque seule le mors, l'empêche de porter sur les barres et rend la bouche dure. Quand elle est logée trop profondément dans le canal, elle ne supporte plus conjointement avec les barres l'effet du mors. Ces dernières peuvent être plus facilement endommagées par l'embouchure, surtout si elles sont tranchantes et si les lèvres sont minces.

Quelquefois la langue pend hors de la bouche, on dit que c'est une langue pendante; dans d'autres chevaux, elle sort et rentre à tous moments; on l'appelle langue serpentine. Outre le désagrément qui résulte pour le cavalier de pareils défauts, l'animal fait une grande déperdition de salive, ce qui nuit à sa santé; et si par accident il vient à tomber ou à heurter quelques corps, cette partie peut être prise entre le corps et les dents, et être déchirée ou même coupée. D'autres chevaux replient leur langue autour de l'embouchure, la passent au-dessus; on dit alors qu'ils s'arment du mors. Tous ces défauts les empêchent de bien recevoir de la main, et déprécient un cheval de selle. Les marchands cachent ces défauts au moyen de quelques mors faits exprès; quand donc l'on voit un mors extraordinairement dans la bouche d'un cheval à vendre, il est bon de le faire ôter et d'en faire mettre un ordinaire.

Quand la langue a été coupée, déchirée, ce qui arrive de temps en temps quand les conducteurs se servent, en guise de filet, des longes de licol trop minces, elle se cictrise irrégulièrement, laisse des aliments se loger dans quelques-unes des parties de la bouche; une mauvaise odeur résulte de la fermentation de ces aliments, et l'animal en perd quelquefois l'appât. Une langue ébréchée, coupée, est donc encore un défaut auquel il faut prendre garde.

Cette partie est exposée à être atteinte d'une tumeur charbonneuse.

**Terres infertiles**

Il est certains terrains qu'on ne peut rendre fertiles sans de telles dépenses, que ce serait folie de le tenter; mais en général on peut dire qu'ils sont rares. La plupart de ceux qui sont abandonnés comme incapables de produire des récoltes peuvent être

utilisés par des plantations ou des semis de plusieurs sortes. Dès qu'ils offrent une végétation spontanée, ils ne sont pas, totalement infertiles; car on peut, par des procédés quelconques, augmenter le nombre et la beauté des plantes qui y croissent; et c'est une culture. Nous connaissons très-peu de plantes dont un cultivateur éclairé ne puisse tirer parti.

Il est des causes d'infertilité momentanée, et quelques-unes d'elles tiennent à l'excès même de la fertilité: ainsi, les excréments humains, les bouses de vache, la colombine, etc., en masses, rendent impte, pendant un temps plus ou moins long, à la reproduction des végétaux, ainsi qu'il n'est personne qui n'ait été à même de le voir souvent, les lieux qui en sont couverts. Ils brûlent l'herbe, selon l'expression vulgaire; il en est d'autres qui tiennent à l'irrégularité des phénomènes atmosphériques. Trop de pluie pendant l'hiver, trop de sécheresse au printemps, produisent l'infertilité.

En général, l'excès, sous tous les rapports, produit la diminution ou la perte des récoltes.

### Vers qui rongent les arbres fruitiers

L'article que nous reproduisons ne contient pas des prescriptions bien nouvelles; mais nous pensons avec M. Duclaux que la multiplication extraordinaire des insectes nuisibles dans les environs de Marseille, tient surtout à la destruction des oiseaux.

Beaucoup de personnes ayant des vergers ou bien des jardins fruitiers, nous demandent ce qu'elles ont à faire pour préserver leurs arbres des vers qui rongent leurs rameaux, leurs branches, et quelquefois même leur tronc.

Nous répondrons volontiers et tâcherons d'indiquer des moyens, sinon infallibles, du moins capables d'atténuer les ravages de ces rongeurs; car nous avons contrôlé depuis quelques années la marche toujours croissante de ces ennemis de nos fruitiers.

Les vers sont la proie des plantations fruitières, en ce sens que, sans manière apparente, ils s'introduisent dans une branche, rongent le liber, l'aubier, et quelquefois attaquent le canal médullaire (la moelle); de sorte que, peu de temps après, la branche cesse de végéter, et les feuilles tombent avant leur temps.

Heureux lorsque quelques bourgeons apparaissent au-dessus du point d'attaque, pour remplacer la portion de branche destinée à être supprimée.

C'est sur le poirier et le pommier que les vers font le plus de ravages. Si nous voulons éviter en grande partie l'invasion des vers sur nos arbres fruitiers, nous devons tenir leurs tiges et leurs branches principales dans le plus grand état de propreté; faire leur toilette tous les printemps, en enlevant les vieilles écorces et nodosités. Qu'on se sache bien, c'est dans les vieilles écorces qu'en hiver s'abritent des myriades d'animaux et insectes nuisibles. L'arbre débarrassé, l'enlèvement d'une bouillie composée en parties égales: de suie de cheminée, soufre sublimé, chaux éteinte, cendre de foyer et de terre argileuse; le tout allongé d'eau, de façon à former une bouillie épaisse qu'on applique aux arbres au moyen d'une brosse semblable à celle dont les maçons se servent pour badigeonner. Cet enduit a non-seulement le grand avantage de préserver les arbres des vers rongeurs et de bien d'autres animaux et insectes nuisibles, mais encore celui de les garantir des coups de soleil si fréquents dans le midi, surtout dans les jardins encaissés, où l'air ne se renouvelle que très-difficilement, ou bien encore pour les arbres placés en espaliers aux expositions les plus chaudes.

Lorsque, malgré ces précautions, la présence d'un ver se manifeste sur un arbre, ce qui est facile à reconnaître à l'écorce qui est de couleur plus foncée et quelquefois avec commencement d'ulcère, il faut s'empresser de le chercher; après l'avoir détruit, l'on doit enlever avec un instrument bien tranchant toutes les parties attaquées, et reconvrir les plaies avec du mastie à gresler.

Nous avons dit que dans les environs de Marseille, les arbres fruitiers avaient beaucoup à redouter les vers qui les rongent. Cela tient, nous le croyons, à ce que les villas, les bastides et même les cabanons qui pullulent aux alentours de la ville; ont leur poste à feu, dans lesquels on tue beaucoup de pe-

tits oiseaux inactives, qui sont détruits ou bien se tiennent à l'écart.

Les petits oiseaux sont les plus puissants auxiliaires pour la destruction des insectes et des animaux nuisibles; et, malgré les services qu'ils sont appelés à nous rendre, nous leur faisons une guerre à outrance.—Ad Duclaux.—*Sud-Est.*

### Petite Chronique

*La compagnie des viandes de Sherbrooke.*—Nos lecteurs ne lient pas sans intérêt le compte-rendu d'une visite faite par un correspondant du Progrès à un établissement appelé à rendre de grands services aux cultivateurs qui s'occupent de l'élevage des bestiaux.

Voici ce que rapporte *Un visiteur*:

Ayant eu l'occasion de visiter l'établissement de la Compagnie des Viandes et produits Canadiens, de Sherbrooke, je crois qu'il ne sera pas sans intérêt, pour beaucoup de vos lecteurs, d'apprendre quelques détails sur la marche des affaires de cette Compagnie. Nous devons d'abord faire mention de la bonne réception qui nous a été donnée, par le directeur gérant, M. Johnson et le secrétaire, M. Braidwood. En visitant les nombreux appartements dans lesquels a lieu successivement la préparation des produits, l'on se rend compte des procédés divers qu'on leur fait subir avant de les livrer au marché. Cette nouvelle industrie est appelée à faire un grand bien dans la contrée, par les avantages qu'elle fournit, à la population agricole, de vendre le bétail à un prix plus élevé que précédemment, puisqu'il trouve son écoulement sur place même et que les frais de transport, pour atteindre les grands marchés d'autrefois, ne sont plus nécessaires de porter en ligne de compte.

Un atelier de ferblanterie fabrique les boîtes dans lesquelles les viandes, désossées et débitées par portions de deux livres, sont renfermées hermétiquement par la cuisson. Par l'examen des nombreuses piles de boîtes qui se trouvent rangées à côté les uns des autres, en attendant leur tour pour l'expédition au chemin de fer, il est donné d'apprécier la quantité journalière de produits que la compagnie livre à la consommation.

Environ 400 têtes de bétail sont abattues chaque semaine et le nombre des employés de l'établissement dépasse actuellement le chiffre de 800. Jusqu'à présent, l'on a utilisé que le gros bétail, mais la demande exige que l'on s'occupe de branches nouvelles et que les produits de la basse-cour, ainsi que le gibier, fournissent aussi leur contingent. Dans le courant de l'hiver prochain, nos fermiers peuvent s'attendre à vendre avantageusement leurs moutons et agneaux, car nous pouvons leur donner l'assurance que le marché en réclame considérablement.

Les livres de la compagnie accusent une dépense de \$400,000 par année, et comme le bétail abattu a été fourni en grande partie par le district de St. François, c'est donc une jolie somme fournie à la circulation et au commerce de nos localités. Malgré l'extension rapide donnée à cette industrie, elle n'est pas encore arrivée à satisfaire les exigences d'une clientèle qui va de jour en jour en augmentant. Le gouvernement français, pour les besoins de l'armée, a fait des commandes considérables, ce qui est dû à la qualité supérieure des produits que fournit la Compagnie de Sherbrooke.

*Les abeilles en France.*—Nous croyons qu'on lira avec intérêt les renseignements qui suivent, extraits du dernier rapport officiel dressé sur la production des abeilles, en France:

Le nombre des ruches en activité pendant l'année 1873 est évalué à 2,072,689. Elles ont produit 21,174,180 livres de miel ayant la valeur de 772,380 francs, et 5,473,524 livres de cire ayant une valeur de 320,059 francs, soit, pour la valeur totale, 7,092,439 francs.

**PRIERE** A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT. **DE PAYER**

**RECETTES**

**Procédé pour réunir les morceaux cassés des vases de ménage**

Les gros osargots que l'on trouve en assez grande quantité dans les jardins et dans les bois, et que l'on apprête dans quelques parties de l'Europe pour l'usage de nos tables, ont, à l'extrémité de leur corps, une vésicule remplie d'une substance qui paraît grasse et gélatineuse. Elle est de couleur blanchâtre. Lorsqu'après l'avoir retiré de l'animal, on l'applique entre deux corps, quelle que soit leur dureté et que l'on rejoint ces corps en les mettant en contacte par toutes leurs parties, ils ont une adhérence tellement forte, que si l'on cherche à les séparer par un coup ou une secousse violente, ils se brisent souvent dans une partie différente de celle où a été faite la jonction. Il faut donner à cette colle le temps de sécher, pour qu'elle acquiert la force dont elle est susceptible.

**Recette pour rendre le cuir des chaussures d'hiver imperméable à la neige et à l'eau**

Prenez 1 once de cire jaune et  $\frac{1}{2}$  once de belle graisse de mouton; faites les fondre et infuser un peu dans un pot de terre vernissé.

Quand le mélange est bien fait, retirez-le du feu et tandis qu'il est encore chaud, mais non bouillant, étendez-le avec l'éponge ou la brosse sur vos chaussures, que vous laissez toute la nuit à une chaleur douce, afin que l'enduit pénètre bien dans le cuir. Le lendemain matin vous enlevez avec un morceau de flanelle ce que le cuir n'a pas absorbé, et vous pouvez cirer vos chaussures; au bout de quelques jours, le cuir reluit aussi bien qu'avant d'avoir reçu cette préparation.—*Opinion Publique.*



**PROCUREZ-VOUS LE MEILLEUR  
DICTIONNAIRE DE WEBSTER.**

10000 Mots et significations que l'on ne trouve point dans aucun autre dictionnaire anglais.

3000, Gravures; 1840 pages in-4to. Prix: \$12.

**W**EBSTER est actuellement en renom,—son dictionnaire ne laisse rien à désirer. [Prés. Raymond, Collège Vassar] En usage dans toutes les écoles où l'on apprécie la valeur de ce dictionnaire. [W. H. Prescott, Historien] **B**ref, le Dictionnaire Webster est le plus complet et le plus parfait dans la langue anglaise. [Dr. J. G. Holland] **S**upérieur, sous tous les rapports, à aucun dictionnaire que je connaisse. [George P. March] **T**oujours, suivant moi, l'autorité la plus sûre à être consultée dans mon Bureau. [A. H. Clapp, Impr. du Gouvernement] **E**xcellent tous les dictionnaires dans la définition des termes scientifiques. [Président Hitchcock] **R**emarquable répertoire de toutes les sciences humaines. [W. S. Clark, du "Agricultural College."]

"LE MEILLEUR DICTIONNAIRE PRATIQUE ANGLAIS PAR SA HAUTE SCIENCE."—*London Quarterly Review*, Octobre 1873.

**UNE NOUVELLE ADDITION:**

Aux trois mille gravures que contient le "Dictionnaire complet de Webster," nous y avons ajouté quatre grandes pages de **GRAVURES COLORIÉES** spécialement exécutées, à grands frais, pour ce Dictionnaire.

AUSSI:

**Webster's National Pictorial Dictionary.**

1040 Pages octavo Contenant 600 Gravures. Prix: \$5.

Dictionnaire National par excellence.

**CERTIFICATS, — 20 POUR 1.**

La vente des Dictionnaires de Webster, aux États-Unis, a été en 1873 vingt fois plus considérable que celle des autres dictionnaires. A l'appui de ce fait, nous expédions, à ceux qui nous en font la demande, des rapports de plus de 100 marchands-libraires des différentes sections du pays.

Publié par **G. & C. MERRIAM**, Springfield, Mass., U. S.

En vente chez tous les libraires.

**A VENDRE OU A LOUER.**

**A** Ste. Anne de la Pocatière, dans le Faubourg, à qui appartient l'Église du Couvent, du Collège, de l'École d'Agriculture, du Bureau de Poste, de l'Imprimerie et des Principales maisons d'affaires, cette magnifique maison et dépendances appartenant à Mlle Héloïse Martinneau, avec cour spacieuse, le tout en très bon état.

Possession immédiate. Conditions libérales.

Références à V. Garon, Sec. Marchand, ou à O. Martineau, Sec. Notaire, à Ste. Anne de la Pocatière.

Ste. Anne, 11 Novembre 1875.

**EMBAÏ LOI LUCRATIF.**—Les soussignés offrent aux personnes actives, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles,

**UN GENRE D'OCCUPATION**

qui paiera de \$4 à \$8 par jour, et qui peut être exercé d'une manière honorable dans la localité même où résident ceux qui désirent l'entreprendre. Des renseignements gratuits, ou des spécimens valant plusieurs piastres, seront envoyés à ceux qui voudraient se mettre à l'œuvre, et qui feront parvenir 50 cts. au soussigné

**J. LATHAM & CO.**

419 Washington St., BOSTON Mass.

P. O. Boîte 2154

(25 CENTIMS LE VOLUME.)

**ANNONCES POUR JOURNAUX**

90<sup>e</sup> ÉDITION.

Contenant une liste complète de tous les villages des États-Unis, les Territoires de la Puissance du Canada, ayant une population d'au-delà 5 000 âmes d'après le dernier recensement, ainsi que les noms des journaux qui ont la plus large circulation dans chacune des places nommées.

Aussi: un catalogue des Journaux qui sont recommandés aux annonceurs, comme pouvant donner une grande valeur, proportion gardée du prix qu'ils chargent. Aussi: tous les journaux dans les États-Unis et le Canada imprimant au-delà de 5 000 copies à chaque édition. Aussi: tous les journaux occupant de religion, d'Agriculture, de Sciences et Mécanique, Médecine, de la Jeunesse, de l'Éducation, du Commerce, des Assurances, Biens-fonds, de Loi, de Sport, de Musique, de Modes, et toutes espèces d'autres Journaux de classification différente, liste des plus comp'd'e. De plus, avec une liste des plus complète d'au-delà 300 journaux Allemands imprimés dans les États-Unis. Aussi, un essai concernant les annonces; beaucoup de tables de prix, montrant le coût d'une annonce dans tous les Journaux, et toute espèce de chose qu'un annonceur peut avoir besoin de connaître.

Adresse:

**GEO. P. ROWELL & CO.**

41 Park Row, New-York.

Ste. Anne, 26 août 1875.

# 20,000 ARBRES FRUITIERS

ET  
D'ORNEMENTS  
A VENDRE CHEZ M. AUGUSTE DUPUIS  
A LA PÉPINIÈRE DU

VILLAGE DES AULNAIES,  
A ST. ROCH DES AULNAIES, COMTE DE LISLET

*Arbres de choix et propres à notre climat.*

Catalogue fourni gratis sur demande.

AGENTS DEMANDÉS,  
COMMISSION LIBÉRALE

## AVIS.

NOUS, soussignés francs tenanciers des Comtés de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska, en conformité à l'acte concernant les Compagnies d'Assurance Mutuelle, Chapitre 68 des Statuts Révisés du Bas-Canada, convoquons une assemblée publique des francs tenanciers des dits Comtés, qui aura lieu en la Ville de St. Germain de Rimouski, à la porte de la Cathédrale, LUNDI LE QUINZE DE NOVEMBRE prochain, mil huit cent soixante et quinze, pour considérer s'il est expédient d'établir dans les dits Comtés une Compagnie d'Assurance Mutuelle.

Comté de Rimouski, 28 Septembre 1875.

R. FISET, M. P.  
J. T. COUILLARD, Maire, Ville de Rimouski.  
J. N. POULIOT, Avocat.  
F. F. ROULLEAU, Avocat.  
J. F. PELLETTIER, Marchand.  
ANDRÉ ELZ. GAUVREAU, Régt.  
JOS. M. GARON, N. P.  
GEO. SYLVAIN, J. P.  
C. F. PARENT.  
N. J. PINAULT, M. D.  
A. P. LETENDRE, Avocat.  
BUTCHART BROS & Co.  
A. ST. LAURENT, Marchand.  
JOHN GLEASON, Avocat.

28 octobre 1875.



## CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI,

**VENDREDI, LE 24 DÉCEMBRE 1875,**

prochain, par le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années, en chaque cas, entre les lieux mentionnés plus bas, à partir du 1er avril prochain.

DEAURIVAGE et PARKHURST, TROIS fois par semaine;

BASSIN DE GASPÉ et PERCE, SIX fois par semaine;

MÉ AUX COUDRES et BAIE SAINT-PAUL, DEUX fois par semaine;

LAC ETCHEMIN et STANDON, DEUX fois par semaine;

POINTE-AUX-TREMBLES et SAINT-RAYMOND, SIX fois par semaine;

SAINTE-AUGUSTIN et SAINTE-CATHERINE, TROIS fois

par semaine;

SAINTE-BERNARD et STATION JOBIN, TROIS fois par semaine;

SAINTE-CYRILLE et la STATION DU CHEMIN DE FER A LISLET, DEUX fois par semaine;

SAINTE-MATHIEU et SAINT-SIMON, DEUX fois par semaine.

Des notices imprimées contenant des informations plus détaillées relativement aux conditions des contrats proposés pourront être vues, et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc aux Bureaux de Poste mentionnés plus haut, ou au bureau du soussigné.

WM. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,  
Québec, 25 octobre 1875

## MUSIQUE NOUVELLE!

### MUSIQUE VOCALE:

Les deux mères .....	Mal-suivre .....	25
Histoire d'oiseau .....	" .....	26
La chasse aux papillons .....	" .....	26
Noble coursier .....	Hentton .....	25
Mademoiselle .....	Boissière .....	25
Pauvre rose .....	M. A. D. .....	25
Amour et prière .....	Lachman .....	25
Les torgnettes magiques .....	Garibaldi .....	50
Le dernier de l'orpheline .....	Boissière .....	25
La fauvette et la prison .....	" .....	25
Les trois gâteaux .....	" .....	25
L'Alsace pleure: elle prie, elle attend! .....	Ben. Tayoux .....	40
A Saint-Blaise .....	Pessard .....	30
Chanson de Jean Prouvaire .....	Holmès .....	50
Amour et caprice .....	Bovéry .....	25
Chanson d'été .....	Rupès .....	50

### MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Le lys .....	Spindler .....	40
Transports joyeux .....	Lambert .....	85
Souviens-toi .....	Spindler .....	40
Andalusin, valse .....	Pénavaire .....	75
Les gondoles .....	Delorme .....	50
Heures heureuses .....	" .....	50
Chant du Lazzarone .....	Kowalski .....	70
Paysane .....	Marmontel .....	75
Bergère .....	Kowalski .....	60
Rose des Alpes .....	Spindler .....	40
Bouquet de violettes .....	" .....	46
Feuilles d'automne, valse .....	Dauids .....	70
Nuit d'Asie .....	Marmontel .....	75
Pauvre fleur .....	Spindler .....	40
Feuilles d'automne .....	Kowalski .....	60
Méditation .....	" .....	60
Sur l'Africaine .....	" .....	60
Dreaming on the lake .....	Lott .....	80
Nuit et jour, valse .....	Lamothe .....	80
La jolie hongroise, valse .....	Fischer .....	60
Colombine, Polka .....	Deesaux .....	50

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique  
113 rue St. Jean, QUÉBEC.

## DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, octobre, 1875.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à  
nouvel ordre, sera de 14 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les  
journaux autorisés à le publier.